

■ **Kurucz Mécanique SA**, à Le Chenit, Le Sentier, rue de l'Orbe 13. Nouvelle société anonyme. Statuts: 27 juin 2003. But: exploitation d'une entreprise de mécanique, notamment de mécanique de précision. Reprise de biens envisagée: machines et outillage, mobilier, matériel informatique, un goodwill de CHF 30'000, de la raison individuelle Kurucz mécanique, Alain-Clément ROCHAT, successeur, au Chenit, pour CHF 201'000 au maximum. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 1'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administrateurs avec signature collective à deux: RoCHAT Anne-Catherine, de L'Abbaye, au Chenit, présidente, Fleury Michaël, de France, à Lac des Rouges Truites (France), secrétaire, et RoCHAT Lionel, de L'Abbaye, au Chenit. Réviseur: Fiduciaire de Miéville SA, à Lausanne.

Journal no 6317 du 04.07.2003
(01074824 / CH-550.1.035.108-7)